

[Text]

Mr. Hovdebo: So you do not have that information just yet whether it is . . .

Mr. Dye: My suspicion is that your point is so, but I do not have audit evidence to back it up.

• 1200

Mr. Hovdebo: I am going on to one little section in chapter 15, page 534, paragraph 15.34. You talk about payments for unemployment insurance. Are you indicating here that there has been an improvement in the effect of the errors? The reason I bring this up is that only a couple of months ago both you and the people from Employment and Immigration indicated that they did not have in place a method for checking errors. Did they get it in place? Is that what actually is being reported here?

Mr. Dye: Yes. I think it was frustrating to this committee at that time not to know the over- and under-payments. We were unable to satisfy the committee's interest. Since that time, the UIC people have used software, developed by our office through contractors, to approach this problem and, having done that, are using that as one of their own management tools. For last year, I think it is—the year ended December, 1981—they have been able to reduce it. This is an estimate; we are getting into some sophisticated mathematics here, but our best guess is the amount of over-payments has been reduced by \$112 million, and the estimated under-payments have been reduced by \$10 million, since 1978. I take some pleasure in that, because that pays many times over the cost of my office, in one recommendation.

Mr. Hovdebo: Considering that the increase in payments has gone up several times in that period, that is a very startling reduction. Now, in paragraph 15.35, are you recommending an increase in contributions as early as possible? What is really the impact of this particular section on CPP?

Mr. Dye: The main thrust of our recommendation, I think, is to ask the government to address this problem, because there is going to be a cash crunch in the Canada Pension Plan. I think we estimated it for 1992. If the delay should go beyond 1992, the balance of the fund would probably decline so that probably by the year 2003, the cash resource of the fund would be exhausted. There is a 2-year lead time for it, as I understand it, in this interprovincial agreement, in order to get all these wheels in motion to make appropriate changes. I do think, though, they can waive the requirement for the 2-year lead time.

We again bring to Parliament's notice our concern that not enough attention is being paid early enough to this problem, and Parliament should insist that something be done about it.

Mr. Hovdebo: Back up a few pages there to page 528, paragraph 15.23, headed Audit of Indian Band Trust Accounts. You did a sample—and again, I am referring back to the position your office took some months ago. Your position here is based on a couple of samples, is it?

[Translation]

M. Hovdebo: Vous n'avez donc pas ces renseignements à l'heure actuelle . . .

M. Dye: Il me semble que vous avez raison de dire cela, mais je n'ai pas de preuve documentaire pour le justifier.

M. Hovdebo: Je passe maintenant à une partie du chapitre 15, le paragraphe 15.34 à la page 576. Il s'agit du processus de versement des prestations d'assurance-chômage. Prétendez-vous que la situation s'est améliorée et que l'on a rectifié certaines erreurs? Je soulève la question car il y a à peine deux mois, vous-même et les représentants du ministère de l'Emploi et de l'Immigration avez dit qu'on ne disposait pas de mécanisme permettant de contrôler les erreurs. Un mécanisme a-t-il été mis en oeuvre? C'est de cela que vous parlez dans votre rapport?

M. Dye: Oui. À ce moment-là, il était frustrant pour les membres de ce comité de ne pas connaître les montants de trop-payés et les paiements insuffisants. Nous avons pu répondre aux souhaits de ce comité. Depuis ce temps-là, les fonctionnaires de la CAC ont fait appel au logiciel mis au point par notre bureau grâce à des contracteurs pour aborder ce problème; ils utilisent maintenant couramment ce logiciel. Pour cette année, c'est-à-dire l'exercice se terminant au mois de décembre 1981, on a pu réduire le nombre des trop-payés. Il s'agit d'une estimation; les calculs sont très compliqués mais on estime que le montant des trop-payés a été réduit de 112 millions de dollars et les paiements insuffisants ont baissé de 10 millions de dollars depuis 1978. Je m'en réjouis, car ces économies représentent plusieurs fois le coût de mon bureau.

M. Hovdebo: Si l'on tient compte du fait que les versements ont augmenté plusieurs fois au cours de cette période, c'est une réduction qui étonne. Or, au paragraphe 15.35, recommandez-vous une augmentation des contributions le plus tôt possible? Quelle incidence cette partie du rapport a-t-elle sur le RPC?

M. Dye: Notre recommandation cherche surtout à intéresser le gouvernement à cette question car le régime de pensions du Canada sera à sec. Nous avons prévu cela pour 1992. Si cela se produit après 1992, le solde du fonds diminuerait probablement de sorte que vers l'an 2003, les capitaux seraient épuisés. En vertu de cette entente avec les provinces, on a prévu un délai de deux ans, si je me souviens bien, avant de pouvoir apporter des modifications. Par contre, il me semble que l'on peut rejeter cette mesure qui prévoit un délai de deux ans.

Nous signalons au Parlement qu'à notre avis on ne s'intéresse pas assez tôt à ce problème et le Parlement devrait exiger que certaines mesures soient prises.

M. Hovdebo: Revenez un peu en arrière, au paragraphe 15.23 de la page 569; sous le titre vérification des comptes de fiducie des bandes indiennes. Vous avez fait une étude en choisissant deux bandes qui désiraient être vérifiées; je fais allusion à la politique adoptée par votre bureau il y a quelques mois. Votre politique se fonde sur l'étude faite auprès de deux bandes, n'est-ce pas?